



Présentation du CDI

publié le 03/01/2017 - mis à jour le 27/09/2021

Le CDI du Collège propose **plusieurs espaces** :

- une salle principale pour lire, travailler



- un coin BD



- un coin romans



- une salle multimédia pour faire des recherches avec votre professeur.

Le CDI met à la disposition des usagers un nombre important de documents sur des supports variés : **des romans, des documentaires, des usuels (encyclopédies et dictionnaires), des périodiques** pour les professeurs et les élèves.

Elèves et personnels peuvent emprunter 3 documents pour 15 jours.

L'utilisation du CDI par les élèves :

- ▶ soit libre : les élèves sont libres de venir au CDI pendant les heures d'étude. Ils doivent pour cela s'inscrire auprès des surveillants et avoir un projet précis (le CDI n'est pas une salle d'étude). Dans ce cas, la documentaliste apporte une aide individualisée à l'élève demandeur.
- ▶ soit avec un professeur pour faire des recherches, préparer un projet ou participer à des séquences pédagogiques proposées par le documentaliste et le professeur.

Les horaires :

Le CDI est ouvert aux élèves du lundi au vendredi : de 8h à 12h, de 12h45 à 16h30. Sauf le jeudi matin : il est fermé de 8h à 13h30 .

Une seule règle au CDI :

Le **silence** par respect pour ceux qui travaillent et pour ceux qui lisent.

Pour consulter Esi-doc, cliquer ici :

